

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1103

Artikel: Participation de l'UDC au Conseil fédéral : propos de table
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022131>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Propos de table

(jd) On peut comprendre le coup de colère de Jean-Pascal Delamuraz, lundi matin 26 octobre lors du «Petit déjeuner» de la radio suisse romande. Bien qu'attendu, le rejet par l'Union démocratique du centre de l'accord sur l'Espace économique européen, le samedi précédent, fait désordre dans le paysage gouvernemental. *«Se mettre en divorce avec le Conseil fédéral et le Parlement sur cette question de fond rend absolument difficile la position d'un parti gouvernemental qui est dans l'ambiguïté et c'est nettement quelque chose qu'il conviendra d'apprécier après le 6 décembre quant à la suite d'un travail en commun.»* Cette déclaration du ministre de l'économie peut être entendue comme une mise en question de la participation de l'UDC au Conseil fédéral. Pourtant le jour même le magistrat vaudois a démenti avoir préconisé la mise à l'écart des

centristes des responsabilités gouvernementales. Mettons donc cette imprécision de langage au compte d'une conversation en direct et à bâtons rompus. Car même si le vote du 6 décembre est d'une importance capitale pour la Suisse, la position solitaire de l'UDC n'implique pas le départ prochain d'Adolf Ogi.

Le Conseil fédéral, faut-il le rappeler, n'est pas un gouvernement de coalition. Ses membres sont élus individuellement selon une clé de répartition qui tient compte du rapport des forces politiques; ils ne sont pas responsables devant le Parlement qui peut désavouer leurs projets sans pour autant obtenir leurs têtes; issus certes d'un parti, ils ne restent pas pour autant otages de leur formation politique une fois au Conseil fédéral. Ce qu'on demande au gouvernement, c'est de trouver des solutions

qui tiennent compte des diverses sensibilités, politiques mais aussi linguistiques, régionales, sociales; des solutions qui tiennent la route au fil de la procédure parlementaire et populaire. Et parfois, c'est le cas de nos rapports avec l'Europe, qu'il indique le chemin.

Ne nous trompons pas de modèle ! C'est en régime parlementaire que l'on renvoie un partenaire malcommode et que joue la solidarité entre le gouvernement et sa majorité parlementaire.

En Suisse cette solidarité n'est pas une condition indispensable au fonctionnement des institutions, l'histoire contemporaine fourmille d'exemples à l'appui, et pas seulement d'exemples socialistes.

Retournons le scénario: si le peuple et les cantons rejetaient l'accord sur l'EEE, faudrait-il laisser le Conseil fédéral aux mains de l'UDC, des verts et des automobilistes ? On voit bien le ridicule du propos. La Suisse moderne a choisi de régler ses différends par intégration et non par exclusion des oppositions. Jusqu'à présent elle s'en est bien portée. ■

NORD – SUD

Planter café

Les prix du café se sont effondrés et continuent de plonger depuis trois ans. Les plus durement touchés sont bien sûr les septante-cinq pays du tiers monde producteurs et parmi eux ceux dont l'économie est la plus tributaire de sa production. Au plan mondial, 15 millions de petits paysans et, si on y ajoute leurs familles, 100 millions de personnes vivent du café.

(fth) La Fondation Max Havelaar lance cet automne une nouvelle campagne d'information sur le marché du café. Le succès de son action en début d'année est indéniable: 4,5% du café vendu dans les commerces de détail, à savoir 2,5% de la consommation suisse totale portait son label; ce sont donc 2,8 millions de francs que les petits producteurs du tiers monde ont gagné. Aux conditions du marché mondial, leur gain aurait été inférieur de 1,6 million.

Dix maisons suisses, (dont deux importateurs qui fournissent dix-neuf torréfacteurs) ont signé des contrats de licence avec la fondation, l'offre en café «au juste prix» est donc large et couvre la quasi totalité du pays.

L'analyse que fait la fondation, dans un excellent dossier, des dysfonctionnements et de la crise du marché du café est de plusieurs ordres. Surproduc-

tion, effondrement des prix, endettement des pays producteurs, ces facteurs cumulés ruinent littéralement les petits producteurs.

La consommation de café n'augmente que faiblement dans les pays développés, le marché est donc saturé, et la consommation dans les pays pauvres ne pourrait s'accroître qu'avec une augmentation du revenu de leurs populations. La productivité, elle, ne cesse de croître, grâce à l'utilisation de variétés plus fécondes et d'engrais. C'est le résultat de la stratégie de modernisation de la Banque mondiale et des banques régionales de développement. Et l'exportation de café sert, par le biais de taxes et d'impôts, à renflouer les caisses des Etats endettés. Les stocks excédentaires sont énormes.

Que peut-on faire pour réduire une offre structurellement surabondante ? Une di-

minution des variétés hautement productives ne donnerait pas, d'une manière générale, des résultats probants. En revanche, une augmentation du prix des intrants agricoles limiterait leur utilisation, ce qui aurait également des conséquences positives pour l'environnement et la santé. De nombreux Etats continuent à subventionner les engrais et les pesticides.

Un désendettement accru permettrait certainement d'échapper à la contrainte d'exporter des quantités de café toujours plus grandes. Les pays industrialisés ont encore trop peu fait, notamment en faveur des pays africains producteurs de café qui font partie des pays les plus pauvres de la planète. Un système fiscal moderne permettrait également à l'Etat de renoncer à devoir percevoir des impôts toujours plus élevés sur les exportations de café, affirme la fondation.

Un nouvel accord: une nécessité

Le seul moyen de régler les dysfonctionnements du marché du café serait un nouvel accord (le système des contingentements des exportations a été suspendu en juillet 1989) selon lequel la réglementation des quotas aurait une validité universelle. Les pays importateurs devraient renoncer au café dont la provenance n'est pas claire, et les pays exportateurs se mettre d'accord sur une répartition de quotas conforme